

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE FLORO TP – CREATION D'UN BRANCHEMENT EAUX USEES RUE DE CAEN ARRETE N° 2022/132		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Voirie Routière ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 30 mai 2022 de la société FLORO TP sollicitant la Ville pour des travaux de création d'un branchement d'eaux usées au 1005 rue de Caen à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à partir du 7 juin 2022 et pour une durée de 10 jours, des travaux de création d'un branchement d'eaux usées au 1005 rue de Caen à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation sera alternée par la mise en place de feux tricolores et le stationnement sera interdit.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société FLORO TP ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 3 juin 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.